

C.R. N° 12 (2014-2015)

J'invite tous ceux qui sont à la recherche d'un travail intéressant à se tourner vers la formation de boucher-charcutier, qui assure un emploi et qui peut être suivie avec succès à l'Institut Lambion. Le 25 avril, dans le cadre de la journée portes ouvertes du Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires et chimiques (CERIA), ce métier parfaitement honorable sera d'ailleurs placé sous les projecteurs.

M. le président.- La parole est à M. Van Goidsenhoven.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Si je comprends bien, il s'agit donc de cours du soir destinés à un public plus âgé et en recherche d'emploi depuis un certain temps déjà. Vous me confirmez *ipso facto* que les filières du jour destinées aux jeunes ont peu de succès.

M. le président.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, ministre-présidente.- Les portes ouvertes mettront l'accent sur ces métiers en pénurie qui n'attirent pas beaucoup de jeunes et sont pourtant très intéressants. J'ai assisté à un de ces cours et m'y suis beaucoup amusée. Ils sont aussi passionnants que des cours de cuisine, de chocolaterie ou de pâtisserie. Nous allons donc tenter de sensibiliser les jeunes aux métiers de la boucherie et de la charcuterie et à s'inscrire dans cet établissement.

M. le président.- Comme des parlementaires ont eu récemment l'occasion de visiter les Abattoirs, ils pourront aller aux journées portes ouvertes et envisager un recyclage à terme.

1.500 EXEMPLAIRES « D'AGENDA INTERCULTUREL » JETÉS À LA POUBELLE
AU CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE

DE MME FATOUMATA SIDIBÉ

À M. RUDI VERVOORT, MINISTRE EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE

M. le président.- La ministre-présidente Fadila Laanan répondra à la question d'actualité.

La parole est à Mme Sidibé.

Mme Fatoumata Sidibé (FDF).- Un article récent du Vif l'Express du 27 février nous apprend qu'un éditorial de l'Agenda interculturel du Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI) devait être publié avec comme illustration une caricature du prophète Mahomet réalisée par le dessinateur défunt Cabu et légendée "C'est dur d'être aimé par des cons". Deux formateurs musulmans du CBAI se sont opposés à cette publication et les exemplaires déjà imprimés de l'agenda ont été mis à la poubelle.

Si je peux comprendre que, dans les circonstances actuelles, on ait des réticences à prendre des risques, je me pose des questions. A fortiori, les déclarations de la directrice du CPAI rapportées par le Vif l'Express indiquent que les difficultés ont été résolues en interne et ne regardent pas l'extérieur.

Si je ne m'abuse, la Commission communautaire française finance cette association. Si je peux comprendre que l'on hésite à prendre des risques ou du moins que l'on fasse preuve de prudence dans le contexte dramatique que nous connaissons, je ne peux que m'insurger contre de telles décisions. Tout d'abord pour des raisons de gaspillage, ensuite pour des raisons de bafouement de la liberté d'expression.

Quel est le subside actuellement alloué au CBAI par la Commission communautaire française ?

Quelle est la position du gouvernement quant à la décision prise par le CBAI d'envoyer au pilon les 1.500 exemplaires déjà imprimés de l'Agenda interculturel ?

M. le président.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, ministre-présidente.- Mon ministère subsidie le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI), pour le volet culturel, à raison de 70.000 euros par an. Cette subvention couvre également l'Agenda interculturel - entre 1.200 et 2.000 exemplaires publiés - distribué dans les milieux professionnels qui touchent à la multiculturalité, à l'intégration...

Les faits que vous rapportez sont interpellants. Je n'en ai pris connaissance qu'au travers de votre question et de la lecture d'un article de presse. Il m'est donc difficile de prendre position. Bien entendu, je défends, comme vous, la liberté d'expression et sa promotion. Je ne peux toutefois pas me prononcer sur cette affaire. J'ai demandé à mon équipe de contacter la directrice, Mme Kulakowski, pour que nous nous rencontrions à ce sujet.

Il semble que l'équipe ait retrouvé une certaine sérénité. Il est dommage de voir sa liberté d'expression limitée pour diverses considérations. J'attendrai d'avoir rencontré l'intéressée pour envisager les mesures qui éviteront que pareil incident ne se reproduise, s'agissant aussi d'un gaspillage d'argent public.

M. le président.- La parole est à Mme Sidibé.

Mme Fatoumata Sidibé (FDF).- Nous attendrons donc ce qui vous reviendra. Il faut éviter de céder aux revendications des uns et des autres pour ménager certaines susceptibilités, car ce n'est pas de cette manière qu'on va faire avancer la lutte contre l'extrémisme. Au contraire, nous devons défendre avec fermeté nos valeurs démocratiques et la liberté d'expression, être solidaires des organes de presse et faire œuvre pédagogique.

Sans remettre en question le travail de qualité des équipes du CBAI, je crains qu'elles n'aient raté là une occasion de montrer que la liberté d'expression est bien vivante chez eux, d'autant que la phrase censée clore l'éditorial illustré par le dessin de Cabu était "La liberté d'expression n'est pas morte". Il importe de continuer à ne pas céder à ceux qui veulent nous museler et de poursuivre notre œuvre pédagogique.

M. le président.- Mme Jodogne est annoncée et nous rejoindra dans quelques instants. En attendant, et si vous êtes d'accord, je vais modifier l'ordre du jour pour passer à la question orale posée à M. Gosuin.

QUESTION ORALE

M. le président.- L'ordre du jour appelle la question orale M. Fassi-Fihri.

LE SERVICE CITOYEN

DE M. HAMZA FASSI-FIHRI

À M. DIDIER GOSUIN, MINISTRE
EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

M. le président.- La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Hamza Fassi-Fihri (cdH).- Vous n'êtes pas sans savoir que la Belgique est en queue de peloton des pays européens en matière de chômage des moins de 25 ans. À Bruxelles, le